

FAQ

- **Ma demande sera-t-elle traitée, même si je l'ai déposée plus de 30 jours avant la prochaine séance ?**

Chaque demande déposée dans son intégralité sera traitée. Si la demande n'est pas déposée dans les délais impartis, elle sera automatiquement traitée

- **Combien de temps cela durera-t-il jusqu'à ce que j'obtienne une réponse à ma demande ?**

Si votre demande a été déposée dans les délais impartis, vous recevrez une réponse postale à votre demande, en règle générale dans les dix jours ouvrables suivant la prochaine séance du conseil de fondation (<https://srks.ch/index.php?m=1&s=3&l=f>). En ce qui concerne l'égalité de traitement des demandeurs, aucune information ne sera fournie à l'avance par courrier électronique ni par téléphone. L'état de la demande sera en outre muté en ligne après l'envoi des réponses.

Pour les demandes non déposées dans les délais impartis, il faut s'attendre à ce que la réponse n'intervienne qu'après la séance du conseil de fondation suivante (voyez aussi : «Ma demande sera-t-elle traitée, même si je ne l'ai pas déposée plus de 30 jours avant la prochaine séance?»).

- **Puis-je demander une avance ?**

Les avances doivent être demandées par écrit, par courrier postal ou électronique. Les demandes d'avance peuvent être rejetées. Si une avance est accordée, celle-ci sera inférieure à 50 % du montant de financement en question.

- **Combien de temps cela durera-t-il jusqu'à ce qu'une avance ou le montant total soient versés après le dépôt du rapport final ?**

Veuillez compter environ 30 jours.

- **Puis-je faire une demande pour un projet si celui-ci est mis en œuvre avant la prochaine séance du conseil de fondation et que ma demande sera donc traitée après la fin du projet ?**

En principe, vous pouvez faire une demande à tout moment ; toutefois, les aides financières rétroactives ne sont pas la règle et de telles demandes n'ont donc que peu de chances d'aboutir. Un projet digne d'un soutien par la FSRC doit être planifié sérieusement, y compris le dépôt précoce d'une demande d'aide financière.

- **Quels types de demandes sont soutenus ?**

Veuillez tenir compte du point 2 des instructions et des informations figurant sur notre site web (<https://srks.ch/index.php?m=2&s=0&l=f&n=Demande>)

Conformément aux instructions, il n'est généralement pas possible de soutenir les demandes sans référence directe à la radio, à la Suisse et à la culture.

Le Secrétariat **ne répondra pas** aux demandes de renseignements visant à déterminer si la demande proposée répond aux critères.

- **Je ne suis pas certain que mon projet réponde aux exigences. Puis-je soumettre ma candidature pour une évaluation préliminaire ?**

Les critères de la fondation peuvent être trouvés dans les instructions, et d'autres conseils peuvent être trouvés ici dans les FAQ.

Seules les candidatures soumises en ligne seront examinées par le Conseil de Fondation. Les candidatures ne peuvent faire l'objet d'un examen préliminaire et les demandes de candidatures de ce type ne seront pas prises en compte.

- **Comment puis-je optimiser les chances que ma demande soit acceptée ?**

Plus le rapport avec les critères centraux de la fondation est clair, précis et facile à trouver dans une demande, et plus les aspects quantitatifs (par exemple, combien de diffusions, combien de programmes de quelle durée, etc.) sont définis, plus les chances d'appréciation positive sont grandes. Plus ces informations manquent ou doivent être recherchées ou devinées dans des textes généraux et imprécis, moins il est probable qu'une demande soit évaluée positivement.

- **Quel montant d'aide puis-je demander ?**

Le conseil de fondation et/ou le secrétariat ne formule aucune recommandation sur le montant de l'aide. Celui-ci découle de votre budget, du plan de financement, des autres sponsors, ainsi que des contributions personnelles fournies.

- **Puis-je déposer ma demande par courrier postal ou électronique ?**

Non, seules les demandes déposées par l'intermédiaire de notre outil en ligne seront traitées.

- **J'ai déposé ma demande dans son intégralité, mais je n'ai pas reçu de courriel de confirmation.**

Veillez à cliquer vraiment, en fin de demande, sur le bouton pour le dépôt, sinon votre demande ne sera pas téléchargée. Vous recevrez un courriel de confirmation automatique après le téléchargement réussi – veuillez également vérifier le dossier Courrier indésirable de votre boîte de réception.

- **Puis-je mettre à jour ma demande déjà soumise en ligne ?**

Non. Si vous avez des mises à jour/messages concernant votre demande, veuillez les envoyer immédiatement au secrétariat (info@fsrc.ch), en nommant le titre du projet.

- **Quand aura lieu la prochaine séance du conseil de fondation?**

<https://srks.ch/index.php?m=1&s=3&l=f&n=Date+des+s%C3%A9ances>

- **Pouvez-vous m'envoyer votre logo pour nos imprimés ?**

Nos logos existent en ligne dans les formats JPG et EPS:

<https://srks.ch/index.php?m=1&s=4&l=f&n=LOGO+FSRC>

Conseil : si vous changez de langue sur le site (en haut à droite), vous trouverez également les logos dans nos autres langues nationales.

Si vous pouvez imprimer une page de publicité dans la brochure du programme ou dans d'autres de vos imprimés, veuillez demander le modèle par courrier électronique à l'adresse info@fsrc.ch.

- **Puis-je déposer ma demande en anglais ou en deux langues ?**

Les demandes en anglais ne sont pas acceptées.

Veuillez opter pour une langue nationale.

Le rapport final doit être établi dans la langue de la demande.

- **Puis-je prolonger le délai pour le rapport final ?**

Oui, veuillez soumettre votre demande par courrier électronique en précisant la date pour soumettre votre rapport final. Vous recevrez une confirmation par email.

- **Quelles sont les exigences posées par la FSRC pour mon rapport final ?**

Il n'y a que des exigences de contenu, mais pas d'exigences formelles. Selon le point 7 des instructions, le rapport final doit contenir:

- un résumé de l'historique et du succès du projet, y compris des données quantitatives telles que le nombre et la durée des émissions, les cercles d'auditeurs atteints, le nombre de participants, etc.
- la facturation complète
- des preuves telles que celles communiquées à la FSRC et la Swissperform (voir point 10 des instructions) en tant que partenaires de projet sponsors → il faut soumettre des Printscreens / PDF des supports de communication (pas des liens vers des sites web ou des documents, etc.); le secrétariat ne recherchera pas lui-même les preuves correspondants. Pour les fichiers audio/vidéo, la période de référence doit être précisée. **En l'absence de justificatif approprié (capture d'écran/PDF, éventuellement fichier audio horodaté), le rapport final sera rejeté.**

Conformément au point 10 des instructions, les éléments suivants doivent être remis pour le showroom sur le site de la FSRC, en même temps que le rapport final :

- Sélection d'images, légende incluse (si disponibles ; max. 6 images)
- Exemples audio et/ou vidéo (extraits max. 3 minutes, si disponibles)
- Liens vers d'autres supports médiatiques (si disponibles)
- Bref texte de présentation (5 à 10 phrases)

Le rapport final doit être déposé par courrier électronique à info@fsrc.ch. Tous les documents doivent être soumis sous forme de documents PDF (pour des raisons de sécurité, les formats Word / Excel ou autres (à l'exception des fichiers audio / vidéo) ne seront pas acceptés ; le rapport final peut être rejeté).

- **J'ai une nouvelle adresse email, puis-je la modifier ?**

Malheureusement ce n'est pas possible, veuillez ouvrir un nouveau compte.

31.07.2025